

# ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

## LE PREFET DE LA DORDOGNE

Conformément aux dispositions de l'article R. 146 du code électoral, rend public le tableau des électeurs sénatoriaux, ce jour.

Fait à Périgueux, le vendredi 17 juillet 2020

Le préfet,

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général



Martin LESAGE